

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 26 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 20 MAI 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjointes - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Nicole COUTANT - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI - M. Bernard DUPOUY - Mme France POUDENX - Mme Sarah DOURTHE - Mme Marie-Constance BERTHELON

POUVOIRS :

- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- M. Bernard DUPOUY donne pouvoir à Mme Béatrice BADETS
- Mme France POUDENX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE
- Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES LANDES : MODIFICATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE DAX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'élection des représentants des communes et des établissements publics locaux siégeant au sein des conseils d'administration du centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes a été fixée au 25 juin 2014.

Conformément au 3ème alinéa de l'article 13 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié, un collège spécifique est constitué de représentants des communes et des établissements publics non affiliés qui ont demandé à bénéficier des missions mentionnées au IV de l'article 23 de la loi précitée et disposent chacun de 2 sièges.

A ce titre, par délibération en date du 26 juin 2014, le Conseil Municipal a désigné 2 représentants.

Suite au décès de Monsieur Michel BREAN, qui était représentant de la Ville au sein de cette instance, il y a lieu de désigner un nouveau représentant.

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE MAIRE

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

DECIDE de procéder à ce scrutin par un vote à main levée,

DESIGNE Madame Nicole COUTANT en qualité de représentant de la Collectivité au Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes, en lieu et place de Monsieur Michel BREAN.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160526-6-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 27 Mai 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».